

D'autre part, si, après le fractionnement, le titre se met sous peu à monter et atteint à sa valeur initiale, s'il est ensuite fractionné de nouveau et qu'une fois de plus il atteint son ancienne valeur, alors les intéressés ne s'arrêtent pas, à chacune de ces étapes, au dividende déclaré, mais à la plus-value de capital du titre en cause. La plus-value a été extraordinairement élevée dans le cas de l'*Interprovincial Pipe Line Company*. Pourrais-je déclarer qu'il est sept heures, monsieur l'Orateur, car j'entends traiter cette question plus à fond?

M. l'Orateur: A l'ordre. L'heure réservée à l'étude des mesures d'initiative parlementaire est expirée. La Chambre reprendra donc les travaux interrompus à six heures.

LES SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides sous la présidence de M. Rinfret.

LES TRANSPORTS

1. Administration ministérielle, \$4,862,900.

• (7.00 p.m.)

M. le président suppléant: L'article est-il adopté?

[Français]

M. Caouette: Monsieur le président, je suis heureux de voir l'honorable ministre des Transports à son siège, ce qui est normal lorsque nous sommes à étudier les crédits de son ministère.

Depuis hier, nous avons entendu plusieurs députés transporter l'honorable ministre un peu partout, tantôt par Air Canada, tantôt par le National-Canadien, tantôt par le Pacifique-Canadien, tantôt par bateau, un peu partout à travers le Canada; on l'a même transporté sur les ondes de Radio-Canada, cet après-midi.

Ce soir j'ai l'intention de le transporter dans une région que nous appelons le nord-ouest de la province de Québec, qui comprend les comtés de Chapleau, Villeneuve et Pontiac-Témiscamingue. Je m'en tiendrai surtout aux deux comtés qui nous regardent, qui nous concernent le plus directement, ceux de Chapleau et de Villeneuve.

Monsieur le président, depuis que je connais l'honorable ministre, il m'a été donné de le rencontrer personnellement et d'apprécier sa largeur de vues. C'est un ministre souriant et affable, qui nous reçoit bien, qui nous dit oui à peu près tout le temps. Par ailleurs, je m'aperçois que le ministère agit plus lentement que lui et que lui-même est plus lent dans les œuvres que nous lui demandons d'accomplir relativement à certaines régions.

Par exemple, il y a déjà quelques années, je demandais la construction de deux aéroports, une pour Val-d'Or et une pour Rouyn,

dans le comté de Villeneuve. Actuellement, ce sont deux cabanes que nous avons comme aéroports dans ces deux endroits. Le ministre est parfaitement au courant de cet état de choses parce qu'il est venu dans la région à plusieurs reprises par avion et qu'il est entré dans ces aéroports, ce qui est un peu gênant pour nous.

Les deux aéroports ont été tolérées, à tour de rôle, par le gouvernement actuel et par celui qui l'a précédé, c'est-à-dire le gouvernement conservateur.

Or, monsieur le président, un montant de \$220,000 a été voté pour la construction d'une aéroport à Val-d'Or voilà déjà plus d'un an et demi et rien n'a encore été fait, rien de tangible n'a été réalisé à ce sujet.

Dans le cas de Rouyn, parce que l'aéroport appartient, semble-t-il, à la cité de Rouyn, eh bien, on nous répond que le gouvernement peut aider. Au fait, il a aidé, mais pas suffisamment, puisque l'aéroport de Rouyn dessert non seulement la population de Rouyn mais également celle de toute la région environnante et de la partie de Chapleau qui comprend, par exemple, La Sarre, Macamic et tous ces coins-là, qui vient prendre l'avion à Rouyn. C'est un aéroport qui ne dessert pas seulement la ville de Rouyn, mais toute la population de cette région.

Le 7 décembre dernier, l'honorable ministre m'informait que des fonctionnaires de son ministère et des représentants de la cité de Rouyn s'étaient rencontrés, au mois de décembre 1965, pour étudier les problèmes afférant à l'exploitation de l'aéroport, et aussi pour en venir à une solution. La discussion a porté sur les questions suivantes:

Prolongement et amélioration de la piste, aides à l'atterrissage, subventions fédérales en vue de son exploitation et entretien général de l'aéroport.

Je crois que la question de l'entretien général a été réglée définitivement, puisque le ministère des Transports s'en occupe présentement. Par ailleurs, le prolongement de la piste, ainsi que les améliorations, s'imposent et sont même urgents.

Récemment, en voyageant de Rouyn à Ottawa par avion, le pilote nous annonçait, du haut des airs, que si des améliorations n'étaient pas apportées à cette piste d'atterrissage que les avions ne pourraient plus atterrir à Rouyn.

Or, il est temps que l'honorable ministre et ses fonctionnaires prennent en considération l'urgence d'aider Rouyn, d'aider à améliorer la piste d'atterrissage à Rouyn.

A mon avis, il est aussi facile de faire à Rouyn ce qui a été fait à Val-d'Or par le ministre de la Défense nationale. Je comprends qu'il y a là une base nucléaire. Or, on y a construit une piste d'atterrissage de toute